



Universités & Territoires

n°145

02/02/2021

Sommaire

■ Pages 3/4 : Chez PHIPHI, un espace Afev implanté dans le nord de Paris ■ Pages 5/6 : Des actions variées en faveur des stages étudiants ■ Pages 7/8 : Les CROUS mobilisés sur le Plan de relance ■ Pages 9/10 : Groupe Eiffage : à l'écoute des universités ■ Pages 11/12/13 : Fin des séjours Erasmus au Royaume-Uni : les étudiants vont-ils payer le prix du Brexit ? ■ Page 14 : En 2021 boostons les initiatives pour améliorer la vie des étudiants ! ■ Pages 15/16 : Vie étudiante : des métiers qui se réinventent ■ Pages 17/18 : A l'INSA, les ingénieurs se mettent au vert ■ Pages 20/21 : Des mobilités taillées pour les jeunes ■ Page 22 : Accords politiques trouvés sur le budget et le règlement du programme Erasmus + 2021-2027



© Conférence des présidents d'université - Université Bretagne Sud

éditorial

Préparons l'après COVID



Par Nicolas Delesque
Directeur de la rédaction

Que souhaiter dire, que trouver à écrire dans un éditorial, durant cette période d'incertitude, d'ajustements constants face à une crise sanitaire aux multiples rebondissements ? Surtout si l'on refuse de faire partie des « 66 millions de procureurs », des spécialistes du « je vous l'avais bien dit » (une fois les événements passés), ou bien sûr de sombrer dans le complotisme, voire simplement la désinformation dont certaines personnalités publiques aiment « s'esbaudir ».

Il est en effet difficile de parler de parler de cette crise, et des conséquences qu'elle peut avoir sur nos existences et l'organisation de la société. Pourtant, ces précautions prises, et sans vouloir participer au concert des avis dont on se serait bien passé, il nous semble qu'une analyse a posteriori de cette sale année passée s'impose, comme des conséquences des mesures prises sur l'enseignement supérieur pendant cette période. Ceci pour nous permettre d'esquisser l'évolution de ce dernier vers un système plus résilient, plus bénéfique pour nos étudiants, actuels ou futurs.

Car cette crise exceptionnelle, malgré son envergure et sa brutalité, n'a fait que révéler et exacerber des problématiques qui étaient déjà devant nous. Que souligner la frilosité dans la mise en œuvre de changements nécessaires pour la transformation de notre enseignement supérieur. « Souvent considéré comme un sujet technique, le numé-

Les rendez-vous 2021 de la



santé étudiante

30/31 mars 2021



rique est une thématique (...) au cœur de l'excellence, de l'attractivité et de la compétitivité des universités. » Cette phrase introduit l'excellent guide, copublié en 2010 par la CPU et la Caisse des Dépôts. Compilant les défis à relever, traçant des chemins pour y parvenir, illustrant son propos de nombreuses expérimentations déjà en cours, ce document concerne aussi bien l'enseignement que la recherche, ou encore le fonctionnement même de nos établissements. Or, dix ans après sa sortie, nous ne pouvons que constater les retards pris, exacerbés aujourd'hui par les confinements et restrictions répétés.

Autres exemples, qui attirent enfin l'attention des décideurs sur un aspect souvent occulté : la vie étudiante, et le soutien à l'expérience étudiante, aujourd'hui reconnue comme essentielle. Le ralentissement (voire la panne sèche) auquel sont soumis des secteurs économiques entiers, gros pourvoyeurs d'emplois pour les jeunes, montre aujourd'hui en creux comment le travail étudiant est constitutif de cette expérience existentielle. Plutôt que de pérorer à l'infini, comme nous l'avons vu faire ces dernières années, sur le bien fondé d'un état de fait et ses éventuels aspects positifs ou négatifs, il convient de constater en le déplorant, comme le

souligne le rapport *L'emploi étudiant* de l'Inspection générale (IGAENR) paru en 2019, le retard pris pour le développement de l'emploi étudiant au sein des établissements et organismes rattachés. Emploi qui aurait pourtant été d'un grand secours aujourd'hui pour accompagner et soutenir les plus fragiles et les plus impactés par cette crise.

De même, les difficultés de logement des étudiants vont aller en s'accroissant, au regard de la chute de la production ces derniers mois et de l'inadéquation des produits existants avec une vie confinée et des cours en distanciel. Tout ceci vient souligner notre incapacité, depuis des années, à produire massivement des logements adaptés sur, ou à proximité de nos campus, afin d'accompagner la démocratisation en cours de notre enseignement supérieur.

Enfin, la question de la santé étudiante, et principalement de la santé mentale des étudiants, donne tous les jours lieu à des articles dans la presse grand public. Il ne s'agit pourtant pas là d'un problème nouveau. En 2019, nous organisons la première édition des *Rendez-vous de la santé étudiante*. Nous avons été, en effet, à la fois alertés par diffé-

rents rapports soulignant la fragilité de plus d'un tiers de cette population (victime de stress, de déprime, d'un sentiment d'isolement, *Rapport OVE 2016*), et confortés dans notre démarche par l'inscription de cette problématique dans le *Plan national de prévention* du *Ministère de la Santé*, adopté en 2018. Aujourd'hui, la crise que nous traversons nous montre que la santé des étudiants ne peut reposer uniquement sur des services spécialisés, mais doit être appréhendée par l'ensemble des acteurs universitaires (médecins, enseignants, pairs, associations...), dans une approche de santé globale.

Tous ces exemples montrent que notre action actuelle ne doit pas se contenter d'adapter notre système à une crise, que nous espérons tous limitée dans le temps, mais bien se donner l'objectif d'un système capable d'affronter cette crise, comme toutes celles qui ne manqueront pas d'advenir. Pour reprendre un terme à la mode, la résilience de notre système se mesurera dans sa capacité à rebondir après cette séquence, mais aussi dans sa capacité à se projeter dans l'avenir... ■

Les rendez-vous 2021 de la



santé étudiante

Les 30 et 31 mars 2021

Chez PHIPHI, un espace Afev implanté dans le nord de Paris

Par François Perrin

Mis sur pied au début de l'année puis ouvert entre les deux confinements, le tiers-lieu Chez PHIPHI s'invente et se projette au bénéfice des étudiants et acteurs alentours, attentif à ce qui fait vivre et dynamise son territoire. Rencontre avec sa coordinatrice pour l'Afev, Marine Beillevaire.

Au nord du Boulevard de la Chapelle, entre la Goutte d'Or et le Canal de l'Ourcq, la rue Philippe de Girard constitue depuis le début de l'année le théâtre d'une intense activité, les deux confinements n'ayant en rien érodé l'enthousiasme de ses initiateurs. A la barre de ce nouvel espace établi dans la salle de convivialité du rez-de-chaussée de la résidence Crous éponyme, rebaptisée Chez PHIPHI : Marine Beillevaire, coordinatrice salariée de l'Afev depuis août 2017. Fin 2019, un partenariat avec les équipes de la mairie d'arrondissement et le Crous de Paris rend envisageable l'ouverture d'un tiers-lieu au cœur du XVIII^{ème} arrondissement. Pour la Direction générale du Crous de Paris, « l'ensemble des logements de notre résidence universitaire Philippe de Girard ayant été confiés à l'Afev

Paris pour le développement de son programme Kaps, l'ouverture de ce tiers-lieu en rez-de-chaussée, géré par ses équipes, nous apparaissait comme un prolongement naturel de ce partenariat. Le moyen, aussi, de permettre à l'association de faire rayonner ses actions d'animation auprès des étudiants des résidences universitaires alentours, comme de tous les étudiants de cet arrondissement. » Une opération financée par la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC).

De confinement en confinement : un lancement contrarié

Au départ, Chez PHIPHI devait ouvrir en mai, mais patatras !, le premier confinement en décide autrement : le



jour même de réception des meubles, l'annonce de l'Élysée vient contrecarrer ces plans. Marine et ses camarades décident alors de « saisir cette opportunité pour faire un gros taf sur la communication, la stratégie et les partenariats. » En ressortent une meilleure connaissance du territoire, mais aussi une identité graphique et un « esprit » mieux incarnés, le lieu étant alors rebaptisé Chez PHIPHI : « C'est ainsi que les étudiants de cette résidence du Crous appelaient déjà cette dernière, pour rigoler, et comme Philippe de Girard est l'inventeur du métier à tisser le lin, ça s'est un peu imposé : Chez PHIPHI, créateur de liens ! »

Globalement, « ce temps particulier nous a permis de vraiment bosser la communication ; on a ré-alloué des moyens qu'on devait mettre pour des activités dans une chouette com, et multiplié les concertations avec des étudiants. » Et le 15 septembre, tout est fin prêt pour recevoir le public... avant un deuxième confinement imposé deux mois plus tard. Alors que l'équipe a entamé les porte-à-porte pour se faire connaître dans les résidences étudiantes du secteur, la frustration est plus grande : « On commençait à avoir un passage, des habitudes, des étudiants qui venaient nous proposer des actions, nous demander d'organiser des choses sur telle ou telle thématique. » Qu'à cela ne tienne, « en une semaine on a revu les choses, proposé une programmation totalement en ligne et utilisé nos réseaux sociaux. »





ce titre « avec deux collègues spécialisés sur cet arrondissement, l'un sur les actions d'éducation et l'autre sur les kaps. »

Concernant ce qui a été mis en place après l'annonce du deuxième confinement, il ne s'agit « que d'actions qui auraient pu avoir lieu en présentiel, et sur lesquelles on pourra surfer dès que ça rouvrira. » Le lieu propose ainsi « des semaines thématiques, avec quelque chose de très ritualisé : questions en ligne, défis, photos à envoyer, et des événements hebdomadaires dédiés au bien-être, à la créativité, au sport, etc. » En parallèle, depuis le mois de novembre, « nous accueillons la structure Linkee, qui fait des distributions de paniers alimentaires pour des étudiants sans ressources, le mardi et le vendredi jusqu'à la fin de l'année. » L'occasion, aussi, « de rencontrer des étudiants que nous n'aurions peut-être jamais croisés sans cela... »

Et demain, des perspectives d'évolution

Au-delà de la réouverture prochaine des lieux d'accueil du public, qu'elles attendent ardemment, Marine Beillevaire et son équipe ont « l'ambition d'évoluer vers l'aménagement d'une salle attenante, pour avoir deux espaces thématiques clairement identifiés : l'espace originel, pour les étudiants, et un pôle plutôt « éducation »... » Car oui, même si la situation actuelle les oblige à se réinventer en permanence, tout en organisant la continuité avec la sortie de confinement, Marine l'annonce sans hésiter : « Nous sommes déjà dans cette perspective d'évolution », tant ces quelques mois ont déjà démontré l'ampleur du périmètre des actions possibles, et suscité l'intérêt d'autres acteurs déjà bien implantés sur le terrain... ■



Un espace physique... adaptable en virtuel

Sur une soixantaine de mètres carrés, l'espace a été pensé pour être « modulable, cozy, et fidèle à la définition de ce que doit être un tiers-lieu : à mi-chemin entre le travail / les études et la maison.. » Attendant, un jardin, support d'activités et de sensibilisation. En seulement deux mois d'ouverture, Chez PHIPHI a déjà accueilli un cours de danse, un atelier d'initiation à la linogravure, un après-midi « jeux de société », des temps de sensibilisation

à l'alimentation et à l'équilibre alimentaire... Du mardi au samedi, un accueil est assuré (hors confinement) au public, avec des animations qui se multiplient en fin de semaine. « Dès que tu es étudiant, c'est un lieu pour toi » - ceux de la résidence elle-même l'ont déjà activement fréquenté, dont certains sont d'ailleurs des « kapseurs » de l'Afev. D'ailleurs, « l'un des fils rouges de notre activité, c'est d'aller à la pêche aux infos concernant les activités et acteurs qui existent sur le territoire, sur toutes les thématiques intéressant les étudiants, et de les mettre à leur disposition. » Marine travaille à



Lab'Afev

www.lab-afev.org

www.facebook.com/chezphiphi.paris



FORUM AVENIR ETUDIANT 2021

ÉDITION VIRTUELLE

21	22	23
JANVIER	JANVIER	JANVIER
9H-17H	9H-17H	10H-16H

AUBE - HAUTE-MARNE
WWW.ETUDIERATROYES.FR



EN PARTENARIAT AVEC LE CUBE - TROYES CHAMPAGNE EXPO

Crédit Mutuel



Troyes
MGEL

PRÉFET
DE L'AUBE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

GrandEst
L'Europe à l'échelle de la région

POLE METROPOLITAIN
D'ÉDUCATION - 51000 CHAMPAGNE - PORTES DE PARIS

Des actions variées en **faveur** **des stages étudiants**

Suite à la sixième édition de la Conférence des stages et autres actions de professionnalisation, co-organisée par l'AVUF le 6 novembre dernier, cette même Association des villes universitaires de France a souhaité mettre en lumière des actions dédiées à cette problématique, menées sur trois territoires. Parallèlement, sa Présidente Catherine Vautrin, par ailleurs Présidente du Grand-Reims, a pris la plume pour écrire en décembre au Premier Ministre Jean Castex et le sensibiliser sur ces mêmes questions.

« Le stage est un tremplin dans la vie active pour beaucoup d'étudiants. (...) Il reste le meilleur vecteur d'employabilité des jeunes. » Le 16 décembre dernier, l'ancienne Ministre Catherine Vautrin introduisait par ces mots sa missive à l'actuelle Premier Ministre, dans laquelle elle livrait un sombre constat : du fait de la crise sanitaire, une difficulté accrue pour trouver puis effectuer de manière satisfaisante des stages et autres expériences professionnalisantes. Ceci, alors même que les employeurs exigent toujours, avant embauche, une première expérience professionnelle.

Casse-tête pour les diplômés

Plus préoccupante encore, la situation des étudiants diplômés, dont la durée

moyenne d'entrée sur le marché du travail est désormais « de 9 mois durant lesquels ils ne peuvent mettre en application les savoirs acquis pendant leurs études », avec en outre une tendance forte à « l'allongement de l'accès à la vie professionnelle. » Or, sans possibilité de bénéficier de la signature d'une convention de stage tripartite telle que définie dans la loi n°2014-788 du 10 juillet 2014 (c'est-à-dire intégrée à un cursus pédagogique scolaire ou universitaire en cours), ils se retrouvent bel et bien "coincés", pour une période tendant se prolonger, dans une situation inextricable. Une situation dramatique en particulier pour les étudiants ayant validé leurs cursus en juin ou septembre 2020, mais sans avoir pu réaliser leur stage de fin d'études. Ceux-ci sont désormais dans l'impos-



Catherine Vautrin, Présidente du Grand-Reims et de l'AVUF

sibilité, en l'état actuel des textes, de bénéficier de cette expérience (leurs études étant terminées), et donc d'un premier contact avec le monde professionnel – de préparer sereinement, en somme, leur insertion sur le marché du travail.

La Présidente de l'AVUF entrevoit heureusement une solution, liée à la Loi de programmation de la recherche qui permet « la réalisation de stages par les étudiants pendant les périodes de césure » c'est-à-dire « sans rattachement à un cursus ». Pour autant, dans l'état actuel des textes, « cette césure ne peut (...) avoir lieu en dernière année d'études. » Elle propose donc d'envisager « un assouplissement temporaire du décret relatif à la césure, et plus particulièrement de l'article D.611-15 alinéa 2 », pour permettre à cette césure d'avoir lieu « dans l'année suivant l'obtention du dernier diplôme. » Sans distinction entre étudiants boursiers et non-boursiers, et pour une durée limitée : à contexte exceptionnel, flexibilité temporaire !

En outre, Catherine Vautrin se propose, en conclusion de son courrier, de porter via l'AVUF une « sorte de "Plan Marshall" de la jeunesse », en proposant aux collectivités territoriales de « s'engager à accueillir un quota d'étudiants en stage par collectivité pendant l'année 2021. »

Des territoires entrepreneurs

En attendant une réaction des pouvoirs publics sur ces points précis, de nombreuses collectivités ont d'ores et déjà mis en place des dispositifs pour, toujours selon Catherine Vautrin, « permettre aux étudiants de terminer leur cursus dans des conditions sereines et leur donner toutes les chances de réussir leur vie professionnelle. » Ainsi, en région Champagne, la Métropole Troyes Champagne a mis en place dès la rentrée de septembre, en partenariat avec le Conseil départemental de l'Aube, « un dispositif d'aide au financement » d'un certain nombre des stages d'études de longue durée (4 à 6 mois), « présentant en priorité un projet intéressant le territoire et/ou directement ou indirectement lié aux conséquences de la crise sanitaire et économique. » Cette aide, concrètement, consiste en un « financement partiel de la gratification (rémunération) réglementaire due aux étudiants dans le cadre d'un stage de longue durée » - jusqu'à 500 euros mensuels par stagiaire sur six mois maximum. Le tout pour une somme de 30 000 euros, inscrite au budget « Enseignement supérieur » 2020 de la Métropole.

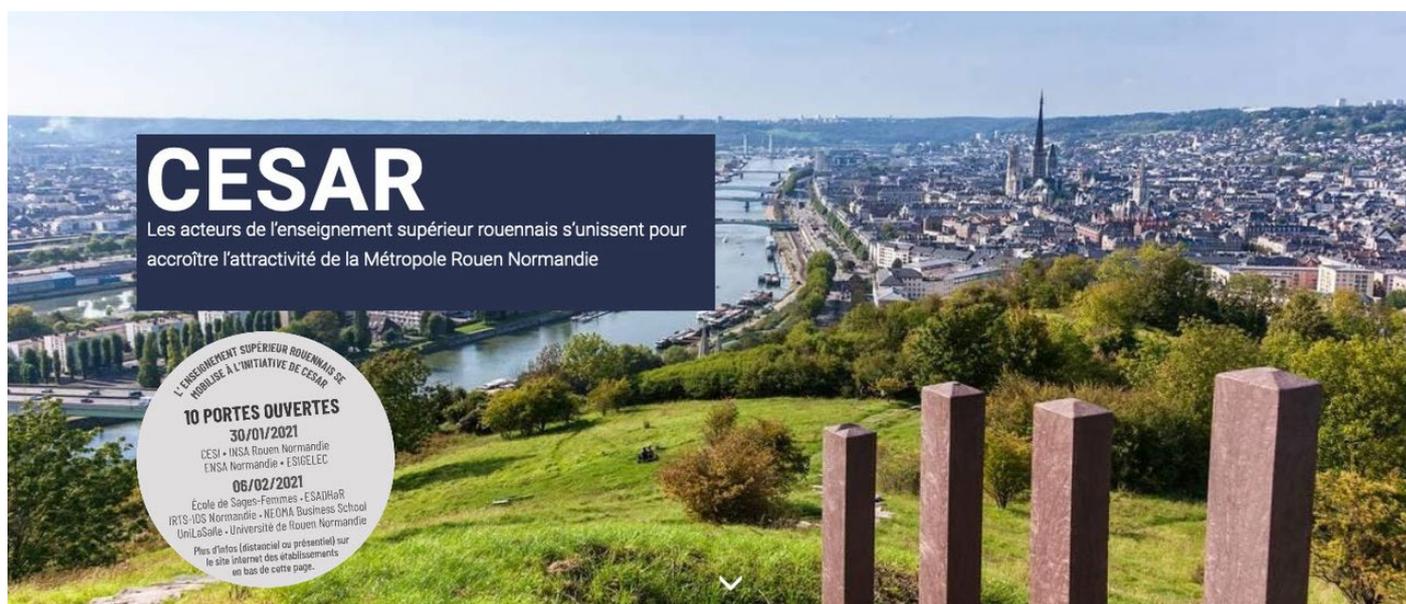
De la même façon, la Métropole Rouen Normandie a voté une enveloppe d'un million d'euros pour financer, au tra-

vers du plan PLUS et du Fonds d'aide aux jeunes, un dispositif visant à soutenir la réalisation de stages obligatoires supérieurs à deux mois d'au moins 1000 étudiants boursiers. Par ce biais, la structure d'accueil de ces jeunes pourra bénéficier d'un versement de 1000 euros par jeune, en une seule fois. Quant à la Communauté urbaine du Grand Reims, elle n'est pas en reste, avec son appui au dispositif régional Capital Stages, qui cible, à hauteur de 500 euros par mois pris en charge à 50/50 par chaque collectivité, les stages d'étudiants inscrits dans un établissement du territoire accueillis par une entreprise ou association du même territoire - avec un sujet de stage en lien avec les compétences de la communauté urbaine. Plus encore, elle organisera le 3 février prochain une opération de "stage-dating" en version digitale, pour faciliter les démarches et les échanges entre recruteurs et candidats.

Ainsi, ces trois territoires démontrent par leur action l'attention qu'ils portent à une problématique criante d'actualité, et dessinent des pistes solides pour répondre aux situations délicates provoquées par un contexte particulièrement préoccupant...■



François RIO, délégué général :
dg@avuf.fr



CESAR
Les acteurs de l'enseignement supérieur rouennais s'unissent pour accroître l'attractivité de la Métropole Rouen Normandie

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ROUENNAIS SE MOBILISE A L'INITIATIVE DE CESAR

10 PORTES OUVERTES
30/01/2021
CESI • INSA Rouen Normandie
ENSA Normandie • ESIGLEEC

06/02/2021
École de Sages-Femmes • ESAIHoR
IRIS-IDS Normandie • NEOMA Business School
UnLaSalle • Université de Rouen Normandie

Plus d'infos (distanciel ou présentiel) sur le site internet des établissements en bas de cette page.



Projet Village 3 du campus de Pessac porté par le CROUS de Bordeaux

Les CROUS mobilisés sur **le Plan de relance**

Avec près de 175 000 lits dans les cités et résidences destinées au logement social des étudiants, et 750 structures de restauration, le réseau des 26 Crous couvrant le territoire national possède un patrimoine immobilier très important, construit pour une part significative dans les années 60. Comment appréhender ce parc à l'heure du Plan de relance, pour continuer d'accompagnement efficacement les jeunes dans leurs études ?

Pour répondre au mieux à la croissance du nombre d'étudiants, les Crous mènent depuis de nombreuses années une politique volontariste, visant à augmenter les capacités d'accueil en hébergement, réhabiliter le parc historique des cités universitaires et accompagner l'évolution de l'offre de restauration. Ils sont par ailleurs pleinement engagés dans une politique visant à limiter leurs impacts environnementaux, et ce sur l'ensemble de leurs activités.

Fourmillement de projets

Ainsi, au lancement de l'appel à projets destiné à organiser la relance économique voulu par le gouvernement, les Crous se sont largement mobilisés

pour présenter 164 projets répondant à l'ensemble des objectifs visés. 69% de ces projets ont été retenus par les jurys organisés au niveau régional comme national, pour un financement total de 250 millions d'euros, soit près de 20% de l'enveloppe totale allouée à la réhabilitation des bâtiments relevant du périmètre du Ministère.

Et ce, sur 126 bâtiments (dont 25 restaurants et 100 lieux d'hébergement) répartis sur la quasi-totalité des régions françaises. Ce qui permettra à la fois de réhabiliter plus de 4 500 logements et de créer, dans le cadre de restructurations lourdes, près de 500 places supplémentaires.

Des projets lauréats qui se distinguent par leur grande diversité tant en matière d'enveloppe financière (de 8 000 à près de 20 millions d'euros) que de



typologie. Parmi celles-ci, on peut lister trois groupes.

Opérations de rénovation globale avec travaux énergétiques

Elles représentent 17% des projets pour 53% des financements. Quelques exemples :

- *Crous de Bordeaux* : à Talence, rénovation intégrale de 510 logements et surélévation des bâtiments sur deux niveaux (194 loge-

ments supplémentaires). Sur le campus Pessac, opération intégrant 300 chambres réhabilitées, 60 studios neufs et un espace vie de campus.

- *Crous de Grenoble* : sur le site d'Arsonval, rénovation d'une résidence étudiante, d'un restaurant universitaire et transformation d'anciens locaux tertiaires en résidence - avec réhabilitation énergétique lourde (dont toiture végétalisée) -, mise en accessibilité et installation de cabines tri-fonction.
- *Crous Orléans-Tours* : rénovation lourde et amélioration de la performance énergétique de l'ensemble des restaurants du campus *La Source (L'Anatidé, Le Lac, Le Forum)*.
- *Crous Aix Marseille* : réhabilitation complète d'une ancienne cité douanière au pied du campus *Saint-Charles* à Marseille (200 lits supplémentaires destinés à la colocation solidaire, amélioration de 75% de la performance énergétique).
- *Crous de Versailles* : au sein de la résidence *Les Linances Mauves*

à Cergy, réhabilitation de 4 bâtiments et surélévation de l'un d'entre eux (transformation des chambres de 9m2 en type T1).

- *Crous Normandie* : à Caen, réhabilitation énergétique de l'enveloppe d'une résidence, avec création d'un espace santé étudiants et de tiers lieux.
- *Crous Lorraine* : à Nancy, réhabilitation d'ampleur de 338 logements (résidence *Monbois Nouveau*) ; à Metz, réhabilitation avec intégration de l'ensemble des modalités de confort et gains de 64% en performance énergétique (résidence de l'île de Saulcy).

Opérations de rénovation énergétique classiques et dites «à gains rapides»

Représentant respectivement 47% (réhabilitations classiques) et 27% des projets (opérations «à gains rapides», 2% des financements globaux), elles concernent, pour les premières : le remplacement des menuiseries, l'isolation par l'extérieur et de toiture, la rénovation complète des systèmes de

chauffage, de l'éclairage ou l'installation de panneaux solaires (*Crous Antilles, Crous de Créteil*), ou des solutions moins courantes de récupération de chaleur sur les eaux grises (*Crous de Toulouse*).

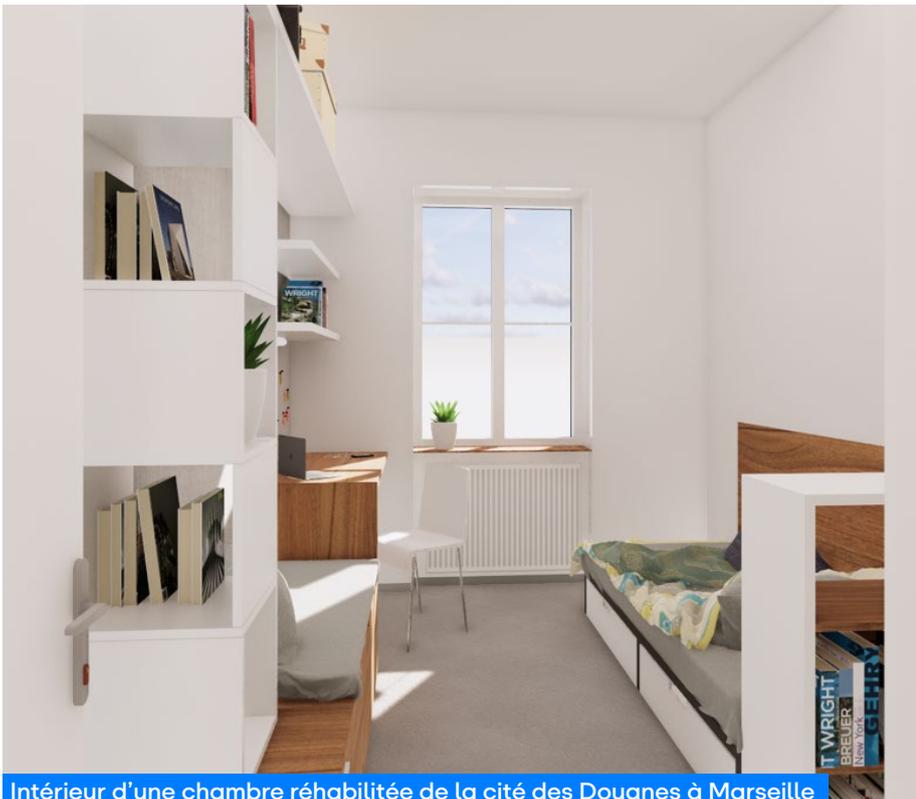
Concernant celles dites «à gains rapides», elles se déclinent en «relamping» via des luminaires à LED (*Crous de Nice, Paris, Poitiers, Reims et Toulouse*), en opérations visant les installations de chauffage, ventilation ou climatisation (*Crous Aix Marseille, Antilles Guyane, Clermont Auvergne, Montpellier, Nice, Poitiers et Reims*), et/ou encore en remplacement d'équipements énergétiques de cuisines (*Crous Antilles Guyane, Lyon, Nantes et Reims*). On note aussi, pour tout ou partie de certains projets, l'installation de panneaux photovoltaïques (*Crous Antilles Guyane, Corse, Poitiers et Toulouse*) ou de bornes de recharges électriques (9% des projets, 0,1% des financements : *Crous Clermont Auvergne, Créteil, Normandie et Reims*).

Dans tous les cas, grâce à une professionnalisation renforcée ces dernières années de leurs services de maîtrise d'ouvrage, les *Crous* vont désormais s'atteler à la mise en œuvre de ces projets, pour démarrer les travaux en 2021 ou début 2022. Ceci afin de renforcer à très courte échéance la qualité des services d'hébergement ou de restauration rendus aux étudiants dans leurs différentes villes universitaires.

Parallèlement, ils finalisent actuellement les projets qu'ils souhaitent inscrire dans le futur *CPER 2021-2027*, afin de poursuivre cette dynamique de croissance de l'offre d'hébergement et de restauration, et de renforcement de la qualité du patrimoine bâti qui leur est confié. ■



Marc Bruant - Directeur général
du Crous Aix-Marseille et Contact
Association des directeurs Généraux
de Crous :
jean-pierre.ferre@crous-bordeaux.fr



Intérieur d'une chambre réhabilitée de la cité des Douanes à Marseille



Aménagement du campus Aix - Quartier des Facultés

Groupe Eiffage : à l'écoute des universités

Gilles Dupont est Directeur du développement chez Eiffage Construction. Retour, avec lui, sur les dernières évolutions et réalisations de son groupe à destination des acteurs de l'enseignement supérieur.



Gilles Dupont, directeur du développement chez Eiffage Construction

Notamment depuis le lancement du *Plan Campus*, le *Groupe Eiffage* est un partenaire important de l'Université. Comment travaillez-vous, avec vos interlocuteurs au sein des établissements d'enseignement supérieur, pour parvenir à répondre au mieux à leurs besoins ?

Nous sommes historiquement engagés auprès de ces établissements, et il est vrai que le *Plan Campus* a accéléré et densifié, depuis 2008, nos partenariats avec de nombreuses universités – notamment à Aix-en-Provence, à Lille, à Grenoble, à Rennes, à Metz ou encore à Nancy. En sus de ces opérations, nous menons de nombreuses autres réalisations : la dernière en cours, par exemple, étant



la deuxième tranche de réhabilitation de bâtiments pour l'*Université Bordeaux-Montaigne*.

Pour ce faire, nos équipes «projets», constituées d'intervenants expérimentés et spécialisés, doivent faire preuve de motivation, d'écoute, de souplesse, de disponibilité et de réactivité, qui constituent autant de gages de réussite non seulement dans la compréhension et l'analyse des besoins de nos interlocuteurs universitaires... mais encore au-delà, dans le montage, le pilotage et la gestion des opérations.



Une collaboration étroite est par ailleurs instaurée avec les architectes et les bureaux d'études techniques, qui apportent leur expertise sur les dossiers étudiés. Nos filiales spécialisées dans la maintenance ou les services interviennent dès la phase «études», et jouent un rôle essentiel dans la définition des prestations d'exploitation, dont elles garantissent la réalisation sur la durée fixée contractuellement.

Ce statut d'opérateur global constitue un atout majeur pour maîtriser la conception, la qualité, les délais et le coût des opérations. Pour résumer, nous considérons que notre mission principale consiste à répondre aux attentes des établissements universitaires, dans un esprit de partenariat fondé sur l'écoute et la capacité de proposition.

Pouvez-vous nous décrire les métiers du groupe que vous pouvez mettre en œuvre pour mener ces projets ?

Acteur de référence sur le marché français et européen du BTP et des concessions, le *Groupe Eiffage* propose une offre globale articulée autour de 8 métiers : la construction, l'immobilier, l'aménagement urbain, le génie civil, le métal, la route, l'énergie systèmes et les concessions. Constitué de multiples structures décentralisées, il est capable de fédérer, au travers de ses entreprises de proximité intervenant sur des opérations de toutes tailles, des offres complètes et intégrées.

Digitalisation, modes de construction alternatifs, intégration de matériaux bio-sourcés... Le secteur du bâtiment évolue et nous avons donc enrichi nos méthodes de construction traditionnelles pour déployer, ces dernières années, une palette de solutions innovantes. Nous avons par exemple pris le virage de la construction bois, et utilisons des méthodes d'industrialisation et de construction modulaire garantissant la réduction des nuisances et des délais.

Enfin, *Eiffage Aménagement* et *Eiffage Immobilier* sont à même de proposer des solutions pour accompagner les universités dans la valorisation et l'optimisation de leur patrimoine.

Le Plan de relance va financer des projets de rénovation énergétique des bâtiments d'enseignement supérieur. Quel est votre savoir-faire dans ce domaine ?

Dans un contexte où le dérèglement climatique est devenu une réalité, où les infrastructures durables et résilientes sont recherchées, le *Groupe Eiffage* a fait de la construction bas carbone un impératif, et s'inscrit pleinement dans les objectifs gouvernementaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, l'intégration des paramètres majeurs tels l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies guide nos actions, en construction neuve comme en rénovation.

Nos équipes sont d'ailleurs rompues aux interventions de rénovation énergétique et de mise en conformité réglementaire des bâtiments, en site libre ou occupé, comme dans le cas d'une opération livrée en 2018 à l'*Université Aix-Marseille* ou de celle en cours à l'*Université Bordeaux-Montaigne*.

En tant qu'acteur important du logement étudiant, le Groupe Eiffage appréhende donc de front la question du développement durable ?

Cette question a été abordée concrètement dès 2010, grâce à un premier partenariat avec *Beneteau Habitat*. Ce dernier a permis aux équipes d'*Eiffage Construction* de construire plus de 1 300 logements pour étudiants et chambres d'internat en modules 3D à ossature bois.

La même structure, lauréat du marché cadre lancé par le *Cnous*, a en outre produit trois résidences pour le *Crous de Créteil*, le *Crous Lorraine* et le *Crous Aix Marseille Avignon*. Avec *B3 Ecodesign*, *HVA Concept* et *Savare*, nous avons aussi développé des concepts et solutions pour les logements étudiants en filière sèche, qui sont en cours de proposition auprès des acteurs du marché. ■



Contact développement
Enseignement Supérieur Guillaume
d'Hautefeuille :
guillaume.dhautefeuille@eiffage.com

Retrouvez toutes les archives
www.universites-territoires.fr

Fin des séjours Erasmus au Royaume-Uni : **les étudiants vont-ils payer le prix du Brexit ?**

Par Alessia Lefébure,

Directrice des études, sociologue des organisations,
École des hautes études en santé publique (EHESP)

L'annonce par le Royaume-Uni du [retrait](#) du programme de mobilité [Erasmus+](#) a été accueillie avec [consternation](#) et émotion dans tous les pays de l'Union européenne.

Parmi les diverses conséquences du Brexit, cette décision a sans doute une portée symbolique plus forte que d'autres tant, dans l'imaginaire collectif, le Royaume-Uni est indissociable des séjours linguistiques et d'études à l'étranger.

Beaucoup de commentateurs ont exprimé de [l'inquiétude](#) quant à l'avenir

de la mobilité étudiante, dont on dit qu'elle sera plus chère et plus compliquée vers les universités britanniques.

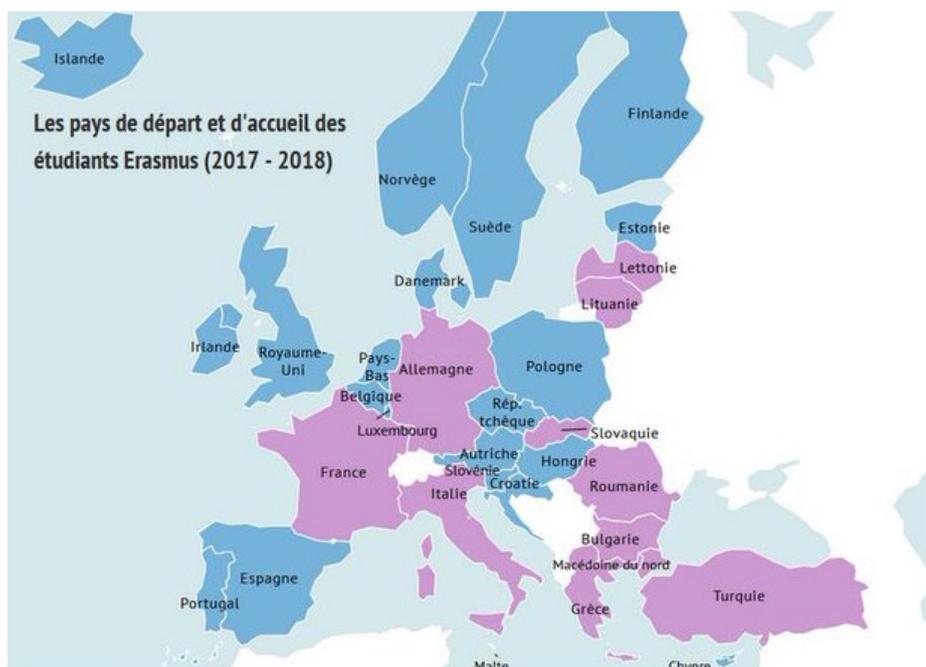
Le Premier ministre Boris Johnson justifie sa décision par le besoin de réaliser une économie budgétaire en supprimant le coût d'adhésion à un dispositif dont les étudiants britanniques bénéficient peu.

Pourtant, les représentants du monde académique anglais tirent depuis des mois la sonnette d'alarme quant à l'impact économique de la baisse anticipée du nombre d'étudiants européens inscrits, qui serait de 57 % dès la première année selon le think tank [HEPI](#). Le manque à gagner net pour le pays s'estimerait, d'après le groupement d'intérêt [University UK](#), à 243 millions de livres sterling par an.

[Vers une destination de niche](#)

Ces estimations se fondent sur l'hypothèse que l'arrêt des bourses Erasmus + donnera un coup d'arrêt de la mobilité vers les universités du Royaume-Uni. En effet, Erasmus - devenu Erasmus+ en 2014 - est un dispositif [créé en 1987](#) précisément pour encourager la circulation des étudiants dans l'espace européen.

En trente-trois ans d'existence, ce programme s'est élargi géographiquement, passant des 11 pays fondateurs (dont le Royaume-Uni) à 34 membres en 2020, incluant des pays qui, comme la Turquie ou l'Islande, ne font pas partie de l'Union.



En 2017, Erasmus fête ses 30 ans.

Erasmus a également étendu son objet au-delà des séjours d'études (d'une durée comprise entre 6 mois et un an) pour inclure les stages, les apprentissages, les échanges de personnel universitaire. Doté d'un budget annuel de 3 milliards d'euros (chiffre 2019), soit près de 1,5 % du budget de l'Union européenne, le dispositif repose sur l'attribution de bourses aux individus et aux universités, ainsi que sur un mécanisme de validation des crédits, reconnu dans le cadre du diplôme dans le pays d'origine.

Plus récemment Erasmus+ a servi à promouvoir l'enseignement et la recherche sur des sujets liés à l'UE, mais aussi à soutenir les doubles diplômes et les formations européennes intégrées dans le cadre de partenariats stratégiques, visant à faire de l'espace économique européen une zone d'attraction des talents du monde entier.

On pourrait se demander si, au lieu de s'arrêter, [cette mobilité](#) ne changera pas simplement de [bénéficiaires](#). Aux étudiants boursiers Erasmus se substitueront autant d'étudiants [autofinancés](#), qu'ils soient en provenance de la zone Erasmus + ou plus largement du reste du monde.

De fait, quand on regarde de près la mobilité actuelle, il est légitime de se demander si la fin de la mobilité Erasmus sera réellement la catastrophe annoncée pour l'industrie de l'enseignement supérieur britannique. En nombres absolus, selon les [données de l'Unesco](#), les quatre premiers pays d'origine de ses étudiants internationaux sont la Chine, l'Inde, les États-Unis et Hongkong, loin devant les pays de l'Union européenne. Sa mobilité entrante dépend donc relativement peu de sa participation à Erasmus.

Quant à la mobilité sortante, les étudiants britanniques ont la particularité - commune à beaucoup de pays anglophones - d'être peu nombreux à partir à l'étranger pour leurs études.



Les étudiants en mobilité représentent 0,7 % du total de la population étudiante. Le taux net de flux des étudiants en mobilité, c'est-à-dire le rapport entre le nombre des étudiants entrants et sortants, est de 16,74%, l'un des plus élevés de la zone Europe, indiquant par là le fort déséquilibre entre les deux flux (par comparaison ce taux est de 4,9 pour la France).

De plus, lorsqu'ils partent, les étudiants britanniques choisissent massivement une destination hors périmètre Erasmus, à savoir les États-Unis qui accueillent à eux seuls plus de 10.000 étudiants britanniques par an, soit un gros tiers de la mobilité sor-

Communiqué de presse de la CPU

Sortie du Royaume Uni du programme Erasmus : devant ce qu'elle considère comme un grave échec, la CPU appelle à une concertation avec ses homologues européennes

L'accord trouvé dans les ultimes heures de la négociation entre les 27 pays de l'Union européenne et le Royaume-Uni devrait permettre la poursuite des partenariats de recherche entre les universités françaises et britanniques au-delà de la période de transition, mais prévoit la sortie du Royaume Uni du programme Erasmus, contrairement aux engagements du premier ministre anglais Boris Johnson.

La CPU déplore qu'Erasmus + ne fasse pas partie de l'accord, mettant fin à plus de 30 ans de coopérations entre établissements universitaires français et britanniques qui permettaient la mobilité de dizaines de milliers d'étudiantes et d'étudiants chaque année entre les deux pays. Le Royaume-Uni était la première ou la deuxième destination européenne des étudiants français et la France était également l'une des premières destinations européennes pour les étudiants britanniques.

Les premiers perdants seront sans nul doute les étudiants. Il est à craindre en effet que les conditions d'obtention d'un visa étudiant à partir du 1er janvier 2021, et plus encore les frais d'inscription sans commune mesure avec ceux pratiqués en France, ne découragent nombre d'entre eux.

La CPU considère qu'il s'agit là d'un grave échec de cet accord, allant à contre-courant de la dynamique de construction des universités européennes dans laquelle les universités françaises et celles des autres pays de l'union se sont largement investies. Il fait par ailleurs payer le prix fort aux jeunes générations, et fragilise le principe d'un socle culturel et linguistique partagé, porteur de valeurs telles que la circulation, l'échange et l'inclusion. A terme, une telle mesure, aujourd'hui fondée sur une logique économique, risque d'aggraver l'éloignement des citoyens britanniques et européens.

La CPU souhaite se concerter avec ses homologues européennes ainsi que la conférence des recteurs des universités britanniques Universities UK pour envisager une alternative permettant de poursuivre le soutien à la mobilité des étudiants entre l'Europe et le Royaume Uni, avec l'appui de l'union européenne et de nos gouvernements respectifs. ■

tante. En cumulé, les pays membres de l'UE en accueillent 17.000 par an.

Un « soft power » menacé ?

Alors, que change vraiment cette décision de « sortie » d'Erasmus ? Outre les aspects symboliques déjà évoqués, elle est porteuse d'un fort message politique adressé aux autres pays européens. Renoncer à Erasmus c'est [renoncer au projet](#) de ses fondateurs, à savoir la création d'une identité commune et partagée, au service de la construction européenne et de la vision de paix des origines.

Paradoxalement, le grand perdant de ce choix de retrait d'Erasmus pourrait être le Royaume-Uni lui-même, plus que les étudiants européens qui se tourneront vers d'autres destinations anglophones - notamment l'Irlande et l'Irlande du Nord - ou continueront d'aller au Royaume-Uni s'ils en ont les moyens.

Sans bénéficier du programme Erasmus, une année d'études [au Royaume-Uni](#) coûte en moyenne entre 10 000 € et 20 000 €, pour certaines filières encore plus, auxquels s'ajoutent les frais de visa, de logement, de couverture médicale. D'autres bourses

existent mais elles sont sélectives et réservées aux meilleurs candidats et qui ont déjà un excellent niveau d'anglais certifié par un test tel que l'IELTS. Le pays, qui en 2019 a accueilli près de 143 000 étudiants en provenance de l'Union européenne, pourrait vouloir devenir une destination de niche, réservée aux plus fortunés.

En se privant du [flux entrant](#) des boursiers Erasmus+, le Royaume-Uni risque à long terme de perdre l'un de moteurs les plus puissants de son soft power. Boris Johnson l'a souvent rappelé : son pays est un contributeur net d'Erasmus (tout comme l'Irlande, l'Espagne, le Portugal, les pays scandinaves, les Pays-Bas, la Belgique ou l'Autriche). A la différence de l'Italie ou de la France, il accueille donc plus d'étudiants qu'il n'en envoie, signe du succès et de la capacité d'attraction de ses universités.

Ouverte à tous les étudiants du supérieur, à partir de la 2^e année jusqu'au doctorat inclus, la mobilité Erasmus intervient généralement au cours du premier cycle d'études. Constituant souvent la première étape d'un parcours international, elle influence les choix ultérieurs. Ainsi, depuis plus de trente ans, de nombreux étudiants ayant goûté au système éducatif

d'outre-Manche grâce à Erasmus y reviennent ensuite à leur frais ou avec d'autres bourses pour poursuivre les études en master ou doctorat.

L'influence des établissements britanniques risque de pâtir aussi de l'arrêt de la mobilité des personnels enseignants et administratifs, et surtout de leur éloignement progressif des divers [consortiums](#), coalitions et groupements d'universités européennes qui se constituent de plus en plus nombreux pour bénéficier des financements de recherche européens.

Le Royaume-Uni parie sur sa capacité à maintenir son excellence et son influence mondiale par ses propres moyens, suivant sans doute le modèle des États-Unis. Avec un financement public qui se réduit constamment depuis le début des années 2000 ([Marjinson, 2018](#)), le pays ne dispose toutefois pas du même potentiel offert par la philanthropie privée qui permet aujourd'hui aux grandes universités américaines d'entretenir leur prééminence par des bourses, des chaires, des postdocs et des programmes de recherche. ■



<https://theconversation.com/>



En 2021 boostons les initiatives pour améliorer la vie des étudiants !

La campagne nationale d'appel à projets est lancée avec la 4^{ème} édition de L'Agitateur !

Ce concours a pour objectif de primer des idées et des projets à but non lucratif améliorant les conditions de vie et d'études des jeunes. Solidarité, vie étudiante, santé, alimentation, logement, loisirs... Toutes les thématiques sont concernées !

L'Agitateur est ouvert aux participations individuelles (idée, rêve, concrétisation d'une thèse ou d'un projet tutoré, ...) et collectives (association, promotion ou classe, ...).

Cette édition récompensera 6 dossiers :

- 1 déterminé par le vote des internautes,
- 5 sélectionnés par un Jury composé de représentants des étudiants, du monde professionnel, de l'Enseignement Supérieur et des territoires.

Les 6 seront récompensés par un soutien financier (montant total 24.000 €) et par un accompagnement personnalisé pour permettre la réalisation ou le développement du projet !

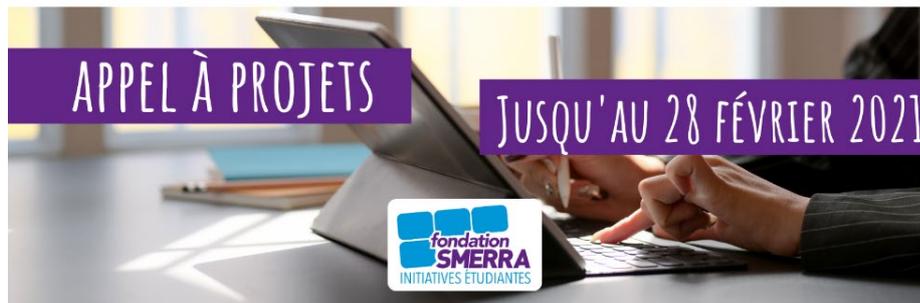
L'appel à projets et les votes sont ouverts jusqu'au 28 février.

Chaque année, plus de 50 initiatives sont déposées sur la plateforme de L'Agitateur. En 2019, « L'épicerie gratuite » (Université Rennes 2), projet associatif permettant aux étudiants de s'alimenter gratuitement tout en luttant contre le gaspillage alimentaire en grandes surfaces, a obtenu plus de 2500 votes en ligne et 5.000 € de soutien de la Fondation SMERRA.

Les acteurs du monde étudiant (établissements, collectivités, bailleurs, gestionnaires, ...) peuvent largement contribuer au développement d'initiatives et pro-



L'AGITATEUR
BOOSTEUR D'INITIATIVES ÉTUDIANTES



jets. Pour cela la Fondation SMERRA met à leur disposition un [interlocuteur dédié](#) et [des supports de communication](#) pour diffuser cet appel à projets.

A l'origine de l'appel à projets

La Fondation SMERRA - Initiatives Étudiantes est une fondation d'entreprises dont l'objectif est de favoriser et d'accompagner le développement d'initiatives à vocations sociétales ou professionnelles présentant un intérêt pour l'amélioration de la santé et des conditions de vie étudiante.

Convaincue de la force et de la capacité des étudiants à initier et conduire des solutions innovantes, au plus proches de leurs besoins, la Fondation SMERRA souhaite leur donner les moyens de les réaliser et les accompagner dans leurs ambitions. L'Agitateur est l'un de ses leviers d'action. ■



<https://cutt.ly/fondationsmerra-appela-projets>

Contact

Stéphane Pugeat

stephane.pugeat@uitsem.com

Quelques-uns des projets primés

- « [Campus Caméléon](#) » (Université Lyon 3 - IAE) : un projet pour améliorer les conditions d'études des étudiants hospitalisés suite à une maladie ou un accident par l'accompagnement de l'étudiant (numérisation des cours, parrainage, organisation d'examen à l'hôpital...) et la sensibilisation auprès des personnels administratifs de l'établissement.
- « [Cultive ta tête et ton assiette](#) » (La Rochelle Université - IUT) : création d'un potager participatif en permaculture sur le campus pour sensibiliser au développement durable et créer du lien entre les différents publics.
- « [Le tri sera top](#) » (Université Toulouse Jean Jaurès) : une ressourcerie sur le campus avec animation d'ateliers de création, réparation et récupération pour permettre de revaloriser des biens destinés à être jetés, de leur donner une nouvelle vie et ainsi réduire les quantités de déchets.
- « [La semaine de la prévention](#) » portée par l'AJES (Université Savoie Mont Blanc) pour rendre ludique et attractive la prévention auprès des étudiants avec un thème abordé par jour à travers des ateliers, des débats et des événements tout au long de l'année. ■

Vie étudiante : des métiers qui se réinventent

Responsable du Service de la vie étudiante de l'Université Paris-1 depuis janvier 2020, après travaillé pour l'Université François Rabelais de Tours, Tiffany Audoux est également, depuis deux ans, Présidente du Réseau des responsables Vie étudiante des établissements d'enseignement supérieur (R2VE). Pour Universités & Territoires, elle partage sa vision globale d'un monde universitaire en crise.



Tiffany Audoux, responsable du Service de la vie étudiante de l'Université Paris-1

Comment définissez-vous la vie étudiante, et la considération dont elle bénéficie ?

Nous formons un réseau très jeune, créé en 2014, dont j'ai hérité de la présidence en 2018, quand sa fondatrice Julie Belleil a passé la main. J'ai donc pris mes fonctions au moment de l'arrivée de la *Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)*, quand il y a eu un gros focus sur la vie étudiante. Pour moi, cette dernière correspond à tout ce qui, dans la vie des étudiants, n'est pas directement lié à la formation. Elle est donc très importante pour leur réussite et leur bien-être. Nous commençons à être entendus, et puis la

patatras ! La crise sanitaire est arrivée. Nos étudiants ne peuvent plus sortir, plus se réunir en assos, plus monter d'événements, ne déjeunent plus ensemble... A ce propos, on parle beaucoup, aujourd'hui, de la situation vécue par les jeunes en première année, mais attention : ceux en deuxième année se trouvent également aujourd'hui dans un état pitoyable. Par conséquent, notre métier s'apparente bien plus, à l'heure actuelle, à de l'action sociale. Or, contrairement au *Crous*, nous ne sommes pas experts dans des domaines comme le social, la restauration, etc.

Des conséquences très lourdes, donc, sur votre cœur de métier.

Il nous faut, au quotidien, réinventer notre métier. Nous avons l'habitude de fonctionner avec du présentiel, des temps forts, comme les événements de rentrée, visant à faciliter la socialisation. Tout le monde a été pris au dépourvu par cette crise. Nous les premiers. Alors on essaie d'accompagner au mieux nos étudiants, de répondre «présents» dans la limite du possible... Il faudra, ensuite, faire un état des lieux complet de ce qui s'est passé pendant cette période : il y a des choses à améliorer, certes, mais aussi des choses à garder. Aujourd'hui, on met en place des tuteurs, des personnes référentes en résidences, certains services universitaires apprennent à mieux exploiter les ressources et outils numériques (cours de sport virtuels, socialisation



par internet...) : ne perdons pas, après la crise, ces choses-là. Nous espérons mener rapidement une réflexion, sur ces questions, avec le Ministère. A l'heure actuelle, nous n'avons pas de référentiel métier. Nous avons fonctionné pendant des années en faisant ce que nous savions faire. Cela fait maintenant un an que l'on avance en tâtonnant - avec des succès. Mais à un moment-donné, il va falloir faire ce bilan.

Comment évaluez-vous la situation des étudiants, aujourd'hui ?

Ils rêvent, comme nous tous, d'un retour à la normale. Concernant les «première année», ils ont passé la fin de leur lycée à attendre impatiemment l'entrée à l'Université, ce moment crucial que nous avons tous pu connaître. Mais finalement, ils n'ont pu vivre qu'une rentrée d'un mois en présentiel, la majorité des universités ayant essayé tant bien que mal de rester ouvertes le plus longtemps possible. Car pour nous, il est très important que les étudiants soient présents - même en petits groupes, même en recourant parfois à la visio...

En matière d'hébergement, au mois de mars les étudiants avaient principalement gardé leurs logements. On pen-

sait tous qu'il s'agit d'une phase d'épidémie et de confinement, qui allait passer. Personne ne pensait pas que ça allait durer aussi longtemps. Mais quand les universités ont fermé au début de cette année universitaire, beaucoup d'entre eux ont rendu leur logement - ce que l'on a pu mesurer quand, tentant d'organiser des examens en présentiel, nous avons été confrontés à de nombreux jeunes qui étaient rentrés chez eux ... On a constaté là le fossé qui existait entre ce que l'on souhaitait et ce que l'on pouvait faire : on ne demande pas, comme ça, à 30 000 étudiants de revenir, du jour au lendemain, pour passer des examens.

Et en matière de santé y compris mentale ? Comment réagissez-vous, en particulier, aux récentes tentatives de suicides ayant touché des étudiants ?

Même ceux qui ne vont pas si mal ne vont quand même pas très bien. Pour

le reste, nous sommes bien entendu catastrophés. Maintenant, je pense que toutes les universités ont essayé de mettre en place des choses pour les accompagner au mieux : aides financières, matérielles, sociales, psychologiques... Mais on a tous des journées de 24 heures, seulement deux bras, deux jambes - alors, à un moment donné, je pense qu'il faut mobiliser des moyens humains. En mars dernier, nous avons mis en place une aide sociale d'urgence : j'y ai passé jour et nuit, parce qu'il y a eu 5 000 demandes et que je n'ai pas une équipe de 50 personnes derrière...

Ce qui me désole le plus, en ce moment, c'est le sentiment de solitude que les étudiants doivent ressentir. Le lien qui se construit naturellement, en début d'année, n'a pas pu se tisser. Quand on pense à eux, on les imagine généralement en train de boire de la bière et de faire la fête. Mais les domaines de

sociabilisation sont bien plus larges, en passant par l'engagement associatif. Là, on trouve de belles choses, comme le service d'écoute *Nightline* ou l'association qui vient de se monter ici, et qui fait de la distribution alimentaire, avec plein de partenariats divers et variés. On est loin de la soirée "beer pong" !

Et puis, rappelons-le : nous, sur 40 000 étudiants, nous n'avons pas eu un seul cluster. Et très peu d'universités en ont connu. Il faut arrêter les fantasmes. Aujourd'hui, les jeunes savent que l'avenir c'est eux, et s'engagent, à des niveaux et sous des formes diverses, de manière massive. ■



Tiffany Audoux :
tiffany.Audoux@univ-paris1.fr



A l'INSA, les ingénieurs se mettent au vert

Par Pierre Yves Ollivier - ingénieur construction

Sensibiliser, comprendre, relier et agir : ainsi pourrait se résumer la tâche que se donnent conjointement le think-tank The Shift Project, soutenu par de grandes entreprises françaises et européennes, et le groupe INSA, composé de 14 établissements publics français de recherche et d'enseignement supérieur, en décidant d'intégrer les enjeux climat-énergie à la formation des ingénieurs. Une démarche originale.

Concernant la sensibilisation et la compréhension, la plupart des étudiants ont déjà parcouru eux-mêmes une grande part du chemin. Mais la réponse académique à leurs questionnements reste faible. Or elle est cruciale : comment envisager un avenir professionnel déconnecté des interrogations légitimes de toute la jeunesse ? Comment concilier convictions profondes en la matière et métiers qui n'en parlent jamais, ou trop peu, et ne les traduisent que rarement en actes aux impacts positifs ?

Contradiction problématique

Au départ de la démarche, un constat contradictoire : des étudiants fortement sensibilisés sur ces enjeux, mais une faible présence de ces derniers dans les cursus d'enseignement supérieur. Une étude du *Shift Project*, publiée en mars 2019, montrait ainsi que 65% des formations n'abordent pas les questions environnementales - un tiers seulement des 35% restant considérant les enjeux climat-énergie, pas toujours au sein des cours obligatoires. Acidification des océans, taux de gaz à effet de serre, déforestation, dégradation de la biosphère... autant d'indices du système Terre qui pourraient être pourtant assez précisément évalués, mais encore trop peu enseignés.

Les constats chiffrés sur le système Terre représentent un socle, sur lequel

tout le reste peut se construire, y compris en dehors des seules questions climatiques et énergétiques : l'étude de tous les liens qui permettent le vivant (en un mot, l'écologie) ne se résume pas à ces deux seuls paramètres, mais en conditionnent beaucoup d'autres (santé, pauvreté, inégalités, éducation...), sans lesquels la vie ne sera pas possible dans un futur bien trop proche. Une approche transversale et transdisciplinaire des enjeux devra donc être menée, pour prendre toute la mesure de l'ampleur des défis à relever.

Des objectifs et une méthode

L'INSA et le *Shift Project* vise d'abord à former des ingénieurs conscients, capables de comprendre et d'analyser la

**THE SHIFT
PROJECT**
THE CARBON TRANSITION THINK TANK

**GROUPE
INSA**

Institut National
des Sciences Appliquées



complexité croissante du monde dans lequel ils évoluent professionnellement. Il s'agit aussi, pour eux, de répondre à la demande de sens croissante, de la part des étudiants, tant dans leur formation que dans leur future carrière professionnelle, ainsi qu'aux besoins de compétences actuels, et à venir, émis



par des organisations souhaitant opérer efficacement leur transition énergétique et écologique.

Pour ce faire, il s'agit d'abord de réaliser un état des lieux des écoles *INSA*, puis de former des référents (pour rediffusion en interne dans chaque école), et d'élaborer un premier référentiel de compétences et de connaissances (base de discussion), suivi de référentiels de compétences communes et de compétences spécialisées.

Si ces deux structures se sont associées, c'est parce que le *Shift Project* est principalement composé d'ingénieurs - ce qui a motivé le choix d'une école d'ingénieurs pour démarrer le mouvement. Mais il s'agit bel et bien, à terme, d'intégrer les enjeux climat-énergie dans toutes les formations de l'enseignement supérieur. Le cas d'étude initié avec l'*INSA* sera donc documenté, et tous les autres établissements pourront s'en inspirer librement, avec l'appui du *Shift Project* s'ils le souhaitent.

Une réflexion **actuelle**

La démarche engagée part du questionnement sur le rôle qu'un ingénieur doit avoir au XXI^{ème} siècle. Historiquement, son rôle est lié à la notion de progrès et n'a jamais été remise en question depuis. Aujourd'hui, de plus en plus, la question du sens et de la légitimité de certaines de ses activités est posée. Face aux enjeux et au risque de se sentir impuissant face à l'ampleur de la tâche, il est important de bien clarifier l'articulation possible entre les compétences d'un ingénieur et les objectifs de la société, d'identifier les enjeux et les actions qui y répondent. C'est à cela que tous les établissements de l'enseignement supérieur sont conviés, avec l'initiative *ClimatSup* du *Shift Project* : une hiérarchisation des enjeux et des enseignements à donner devra être réalisée au cas par cas. Par exemple, est-ce que des cours doivent être dédiés à ces enjeux, ou doivent-ils être abordés dans des cours déjà existants ?

MOBILISER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LE CLIMAT

FORMER LES ÉTUDIANTS POUR DÉCARBONER LA SOCIÉTÉ

Rapport piloté par Clémence Vorreux, Marion Berthault et Audrey Renaudin,
avec le conseil de Jacques Treiner, pour le think tank *The Shift Project*

The Shift Project – Mars 2019

En ce début d'année 2021, le projet en est à la phase d'état des lieux. Les premiers résultats indiquent que la majeure partie des cours traitant des enjeux « climat-énergie » (ou « socio-écologiques »), sont situés en dernière année du cursus d'ingénieur, et que seuls 45% de ces cours sont communs à tous les étudiants d'une spécialité. Un autre enseignement ? La présence de limites et de biais à cette analyse : les résultats sont collectés de manière différente suivant les établissements, et les différences sémantiques sont nombreuses (« écologie industrielle », « sciences humaines et sociales »,

« transition énergétique », etc.) Une collaboration étroite doit donc être mise en place entre les différents établissements de l'*INSA* et le *Shift Project*, pour se mettre bien d'accord sur ce dont on parle et ce que l'on enseigne derrière les titres de modules. Tous les résultats de ces travaux seront exposés lors d'une visioconférence, le 9 février prochain à partir de 9h. ■



Plus d'informations :

<https://theshiftproject.org/former-les-ingenieurs-a-la-transition/>



AIRES

Association interprofessionnelle des
Résidences Étudiants et Services



L'Association Interprofessionnelle des Résidences Etudiants et Services (AIRES) est l'association professionnelle des opérateurs et gestionnaires de Résidences services pour étudiants. L'AIRES est née en 1994 et regroupe les principaux acteurs de la profession. Elle réunit les promoteurs, constructeurs, gestionnaires et exploitants de résidences étudiants avec services, informe les pouvoirs publics nationaux et locaux ainsi que tous les milieux socio-économiques sur l'ensemble des aspects professionnels, sociaux et économiques de cette activité.

L'originalité de ce secteur repose sur des offres d'habitat en secteur conventionné et/ou d'un habitat en secteur libre, gérées par des associations à but non lucratif ou des sociétés commerciales.

Le Bureau de l'Association est composé de :

- Président : M. Philippe NICOLET (Groupe Réside Etudes) ;
- Vice-Président : M. François-Xavier SCHWEITZER (Nexity) ;
- Secrétaire Général : Mme Anne GOBIN (ARPEJ) ;
- Secrétaire Général adjoint : M. Jean CAUET (Fac-Habitat) ;
- Trésorier : M. Benjamin BRULEBOIS (BNP Paribas Immobilier) ;
- Délégué général : M. Philippe CAMPINCHI.

www.aires.fr

Contact : Philippe CAMPINCHI 0684606274 contact@aires.fr

Des mobilités taillées pour les jeunes

Donner une place à la parole des jeunes dans la construction des politiques publiques de mobilité internationale : c'est l'objectif de l'association de jeunes Erasmus Student Network France. Pour ce faire, une grande consultation a été lancée en 2018, afin de recueillir l'opinion des jeunes français et internationaux sur ce que devraient être, selon eux, les mobilités internationales. Un travail qui a débouché sur trente propositions, en collaboration avec Erasmus+, Campus France, le Cnous, la CPU ou encore Animafac.

A travers la diffusion de deux enquêtes en ligne, et l'organisation de conférences, journées et interventions diverses, ce projet de l'ESN a finalement pu atteindre plus de 7 500 jeunes français et internationaux, permettant de mieux constater les réalités et besoins des jeunes concernant la mobilité.

Bénéfices de la mobilité

Il en ressort, en particulier, un très grand manque d'informations sur les opportunités et accompagnements existants, des craintes et difficultés concernant le logement, le financement, les relations sociales et l'éloignement avec les familles, mais aussi une grande motivation, de la part des jeunes, pour vivre une expérience à l'international. On y apprend en effet qu'une majorité d'entre eux, partis ou non, ont bien conscience des apports considérables d'une telle pratique pour le développement tant personnel que professionnel.

Tout le parcours de la mobilité exerce une influence sur l'expérience et le vécu du jeune. Les trente propositions, élaborées après prise connaissance des résultats, ont donc été établies en suivant trois étapes chronologiques :

- Avant la mobilité : le processus de mobilité s'amorce dès la première manifestation d'intérêt pour l'échange interculturel et la découverte des programmes, et jusqu'à la préparation logistique du départ. Cette première étape regroupe

donc onze propositions, pour mieux informer et rassurer, accompagner, faciliter la rencontre des pairs et le développement de formes ludiques d'apprentissage.

- Pendant la mobilité : dix propositions pour améliorer la qualité de vie du jeune en mobilité, grâce à un accompagnement dans les démarches administratives, un travail de connais-



MobiliTez-Vous!



des besoins et une garantie d'accès au logement, à la santé, à une nutrition saine, au sport, à la culture... Mais aussi pour œuvrer à son développement personnel, et lui permettre de tirer le meilleur de son expérience à l'étranger, grâce à des possibilités d'engagement auprès des populations locales.

- Après la mobilité : quatre propositions pour faciliter le retour des jeunes dans les meilleures conditions, les aider à identifier les compétences acquises et à prendre conscience de l'apport de leur mobilité pour leur parcours d'insertion professionnelle.

Favoriser l'écoute des jeunes

Enfin, cinq propositions transversales ont été mises en avant. Elles visent toutes à mieux prendre en compte la parole des jeunes dans les instances

de décisions. Par la création d'un poste de Délégué interministériel à la mobilité internationale, afin de renforcer le lien entre les ministères ; par le développement de mobilités de courte durée, afin de faciliter l'accès aux jeunes éloignés ; ou encore par la valorisation d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement.

L'année 2020 nous a démontré qu'il était primordial de se mobiliser pour des mobilités de qualité, accessibles à tous. Les apports de telles expériences sont considérables, qui influencent de manière positive la société : ouverture culturelle, engagement, solidarité... L'engouement des jeunes pour l'international ne faiblit pas, car les mobilités sont vectrices de liens sociaux et d'implications fortes, marquant durablement et positivement la vie d'une personne.

C'est pour *ESN France* continue de s'engager pour faire vibrer la parole

des jeunes, et ce à travers deux nouveaux cycles : l'un, dont les propositions seront présentées en mars prochain, pour rendre les programmes de mobilité inclusifs pour les jeunes en situation de handicap, ultra-marins, issus de milieux ruraux ou de quartiers prioritaires ; l'autre, à l'horizon 2022, pour soumettre un plan d'action des mobilités locales et internationales éco-responsables. ■



[Pour télécharger le livret des trente propositions.](#)



Loger ses étudiants : un enjeu majeur d'une politique d'établissement

Vos étudiants se plaignent d'un manque de logements adaptés ? De payer des loyers trop élevés ? Vos jeunes en mobilité se heurtent à un marché saturé ? Vous cherchez à gagner en attractivité ?

Que vous disposiez ou non de réserves foncières, proposer un parc de logements à vos étudiants est la solution !

- Sans remettre en question le principe de spécialisation
- Sans créer de nouvelles structures dédiées
- Sans avoir à investir des fonds importants

Il existe des réponses adaptées à chaque situation. Notre équipe aux profils complémentaires (universitaire / ingénieur / expert immobilier / experts des résidences gérés) est à votre service pour vous le démontrer.

CléSup est l'agence dédiée au logement étudiant partenaire des universités et des Ecoles

www.clesup.com

Accords politiques trouvés sur le budget et le règlement du programme Erasmus + 2021-2027

Les institutions européennes se sont entendues samedi 12 décembre 2020 sur le règlement du prochain programme Erasmus + 2021-2027 et sur le montant de son budget : 23,4 milliards d'euros constants (26,5 milliards d'euros courants), soit une augmentation de 80% par rapport au budget de la période 2014-2020.

« C'est une formidable opportunité pour que les acteurs de l'éducation et de la formation consolident un Espace Européen de l'Education dans lequel élèves, apprentis, étudiants, adultes en formation, enseignants, formateurs puissent circuler pour étudier, faire des stages, travailler et, demain, obtenir un diplôme européen » commente Laure Coudret-Laut, directrice de l'Agence Erasmus+ France.

Mariya Gabriel, commissaire européenne à l'Innovation, la Recherche, la Culture, l'Education et la Jeunesse fixe des objectifs chiffrés : « Au cours des trois dernières décennies, la participation à Erasmus+ a stimulé le développement personnel, social et professionnel de plus de 10 millions de personnes, dont près de la moitié entre 2014 et 2020. Avec un budget presque doublé pour la prochaine programmation, nous allons nous efforcer de

toucher 10 millions de personnes supplémentaires sur les sept prochaines années. »

Plusieurs nouveautés ont été actées dans ce nouveau programme Erasmus + 2021-2027 :

- Le renforcement de l'inclusion avec un accès facilité pour les petites structures et les personnes les moins favorisées ;
- Un élargissement de la mobilité avec une ouverture aux élèves de l'enseignement secondaire dès le collège et des mobilités ouvertes hors Europe aux apprentis et élèves de la voie professionnelle, à l'égal des étudiants ;
- La transformation NUMERIQUE avec le développement de la mobilité hybride en tant qu'innovation pédagogique et complémentaire aux séjours à l'étranger ;
- Le programme Erasmus + accélérera la modernisation des systèmes édu-

catifs, notamment avec le développement des 41 alliances Universités européennes et les Centres d'excellence professionnelle ;

- Enfin concernant la Transition ECOLOGIQUE, Erasmus + sera le moteur de l'éducation au développement durable dès la maternelle.

Pour assurer la mise en œuvre de ce nouveau programme, le GIP Agence Erasmus+ France a été prorogé par un arrêté interministériel, pour une durée indéterminée, avec une nouvelle gouvernance intégrant des représentants des ministères concernés, le CNOUS, la CPU, des établissements des collectivités territoriales et l'AVUF. ■



■ Adresse : 19 rue Leconte de Lisle 75016 Paris ■ E-mail : redaction@universites-territoires.fr ■ ISSN : ISSN 2263-8431 ■
Infos légales : SARL Edition de revue et périodiques (5814Z) au capital de 1000 Euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 843 009 267 00017 ■ Directeur de la publication : Philippe Campinchi [0674606274](tel:0674606274) ■ Directeur de la rédaction : Nicolas Delesque [0678391349](tel:0678391349) ■ Création graphique : Babette Stocker / Crouitch Conception ■ Tarifs d'abonnements : Individuel : 100 euros HT Institutionnel : 500 euros HT ■ Parties prenantes : Convention particulière ■ Comité éditorial : Nicolas Delesque, Philippe Campinchi, François Perrin, Jérôme Sturla (Afev), Pierre Yves Ollivier, Zoé Chalouin (Fnau), François Rio (Avuf), Orane Maquin (ESN) et Justine Crabouillet (SMERRA) ■ Crédits photos et iconographies : © Conférence des présidents d'université - Université Bretagne Sud, Partenaires, DR, Adobe Stock